

die Form der hintersten Partie des Nervenstranges bei diesen Arten. Alles das macht es unmöglich diese Arten in Gattungen *Macrocylops*, *Paracyclops*, *Eucyclops*, zu trennen.

(Schluß folgt.)

## II. Mittheilungen aus Museen, Instituten etc.

### 1. Zoological Society of London.

16th May, 1893. — Extracts were read from a letter addressed to Prof. Newton, F.R.S., by Prof. E. C. Stirling, of Adelaide, respecting the recent discovery of a large series of remains of *Diprotodon*, *Phascocolmys*, and other Mammals at Lake Mulligan, in South Australia, about 600 miles north of Adelaide. It was anticipated that when these remains were received and examined very important additions to our knowledge of the extinct Mammal-fauna of Australia would follow. — Mr. Beddard, F.R.S., read a paper upon the structures termed »atrium« and »prostate« in the Oligochaetous worms, in which reasons were given for believing that all these structures were reducible to one common plan. — Mr. G. B. Sowerby, F.Z.S., read the descriptions of fifteen new species of shells of the family Pleurotomidae from different localities. — A communication was read from Mr. A. H. Everett, C.M.Z.S., containing a revised list of the Mammals inhabiting the Bornean group of Islands, that is, Borneo, and Palawan, which, as Mr. Everett had shown in a previous paper, belongs zoologically to Borneo. — Mr. O. Thomas, F.Z.S., read a paper containing an account of a second collection of Mammals sent by Mr. H. H. Johnston, C.B., F.Z.S., from Nyasaland. The present series (collected, like the former by Mr. Alexander Whyte, F.Z.S.) consisted of about 75 specimens, referable to 30 species, of which a large proportion were additional to the Fauna of Nyasaland. — Dr. P. Sonsino, of Pisa, read some notes on specimens of parasitic worms of the genus *Distomum*, of which he had lately examined specimens. — P. L. Selater, Secretary.

### 2. Congrès International de Zoologie.

Le Comité permanent vient de se constituer ainsi qu'il suit:

Président: M. Milne-Edwards (Paris).

Vice-présidents:  $\left\{ \begin{array}{l} \text{M. Jentink (Leide).} \\ \text{M. le comte Kapnist (Moscou).} \\ \text{M. Th. Studer (Berne).} \\ \text{M. L. Vaillant (Paris).} \end{array} \right.$

Secrétaire général: M. R. Blanchard (Paris).

Secrétaire: M. le baron J. de Guerne (Paris).

Le Comité permanent propose la question suivante pour le prix de S. A. I. le Tsarévitch, qui sera décerné en 1895, au Congrès de Leide:

Etude de la faune d'une des grandes régions du globe et relations de cette faune avec les faunes voisines.

Le jury acceptera des travaux portant soit sur un Embranchement, soit sur une Classe du Règne animal.

Les travaux, manuscrits ou imprimés depuis le dernier Congrès, devront être écrits en français et envoyés avant le 1<sup>er</sup> mai 1895 à M. le Président du Comité permanent, au siège de la Société Zoologique de France, 7, rue des Grands-Augustins, à Paris.

Les mémoires présentés seront soumis à l'examen d'une Commission ainsi constituée :

MM. Milne-Edwards (Paris), Président, R. Blanchard (Paris), Secrétaire général, A. Bogdanov (Moscou), Jentink (Leide), R. B. Sharpe (Londres), Th. Studer (Berne) et N. Zograf (Moscou).

Nous publions ci-après le texte officiel du Règlement relatif aux prix décernés par le Congrès international de zoologie.

*Prix décerné par la Société Impériale des amis des sciences naturelles de Moscou, en mémoire des Congrès internationaux de 1892 et en l'honneur de S. M. l'Empereur Alexandre III.*

#### Règlement.

Article 1<sup>er</sup>. — Le Comité d'organisation des Congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, et de zoologie, réunis à Moscou en 1892, remet à la Société Impériale des amis des sciences naturelles la somme de 3500 roubles argent, pour constituer un capital perpétuel en souvenir de ces deux Congrès internationaux et de l'auguste bienveillance qui leur a été accordée par S. M. l'Empereur Alexandre III.

Article 2. — Les intérêts de ce capital seront affectés à la création d'un prix en l'honneur de S. M. l'Empereur Alexandre III. Ce prix sera attribué alternativement au Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistorique et au Congrès de zoologie.

Article 3. — La quotité du prix est égale au revenu du capital pendant deux ans. Au cas où il s'écoulerait plus de deux années entre deux Congrès consécutifs, les intérêts des années supplémentaires resteront à la disposition de la Société des amis des sciences naturelles de Moscou, qui les consacra à des prix décernés dans sa séance annuelle du 15 octobre.

Article 4. — Si l'un des deux Congrès cesse d'exister, la part qui lui revient d'après les articles ci-dessus sera attribuée à la Société Impériale des amis des sciences naturelles, qui la consacra également à des prix distribués dans sa séance annuelle.

Article 5. — Le prix attribué au Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistorique est décerné par une Commission spéciale nommée à cet effet par le Conseil permanent de ce Congrès. Le prix attribué au Congrès de zoologie est également décerné par une Commission spéciale nommée à cet effet par le Conseil permanent de ce Congrès.

Article 6. — Les prix peuvent consister en médailles ou en sommes d'argent.

Article 7. — Ils seront décernés en séance solennelle, pendant la session des Congrès.

Article 8. — Le programme des prix sera élaboré par le Conseil permanent de chacun des deux Congrès.

Article 9. — Ce Conseil permanent est en outre chargé de centraliser les travaux présentés, de désigner les savants ou les Commissions à l'examen desquels ils seront soumis et qui devront déposer un rapport écrit.

Article 10. — Tout savant est admis au concours, à la condition qu'il n'appartienne pas au pays dans lequel doit avoir lieu la prochaine session du Congrès.

Article 11. — Le président du Congrès notifie immédiatement au président de la Société Impériale des amis des sciences naturelles le nom de la personne à laquelle le prix a été décerné.

*Prix décerné par la Société Impériale des amis des sciences naturelles de Moscou en mémoire des Congrès internationaux de 1892 et en l'honneur de S. A. I. le Grand-Duc héritier Césarévitch Nicolas Alexandrovitch.*

### Règlement.

Article 1<sup>er</sup>. — Le Comité d'organisation des Congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, et de zoologie réunis à Moscou en 1892, remet à la Société Impériale des amis des sciences naturelles la somme de 2000 roubles argent, pour constituer un capital perpétuel en souvenir du Congrès de zoologie et de l'auguste bienveillance qui lui a été accordée par S. A. I. le Grand-Duc héritier Nicolas Alexandrovitch.

Article 2. — Les intérêts de ce capital seront affectés à la création d'un prix en l'honneur de S. A. I. le Grand-Duc héritier Césarévitch Nicolas Alexandrovitch. Ce prix sera attribué au Congrès de zoologie.

Article 3. — La quotité du prix est égale au revenu du capital pendant deux ans. Au cas où il s'écoulerait plus de deux années entre deux Congrès consécutifs, les intérêts des années supplémentaires resteront à la disposition de la Société des amis des sciences naturelles de Moscou, qui les consacreront à des prix décernés dans sa séance annuelle du 15 octobre.

Article 4. — Si le Congrès cesse d'exister, la part qui lui revient d'après les articles ci-dessus sera attribuée à la Société Impériale des amis des sciences naturelles, qui la consacreront également à des prix distribués dans sa séance annuelle.

Article 5. — Le prix décerné par le Congrès de zoologie est décerné par une Commission spéciale nommée à cet effet par le Conseil permanent de ce Congrès.

Article 6. — Les prix peuvent consister en médailles ou en sommes d'argent.

Article 7. — Ils seront décernés en séance solennelle, pendant la session du Congrès.

Article 8. — Le programme des prix sera élaboré par le Conseil permanent du Congrès.

Article 9. — Ce Conseil permanent est en outre chargé de centraliser les travaux présentés, de désigner les savants ou les commissions à l'examen desquels ils seront soumis et qui devront déposer un rapport écrit.

Article 10. — Tout savant est admis au concours, à la condition qu'il n'appartienne pas au pays dans lequel doit avoir lieu la prochaine session du Congrès<sup>1</sup>.

Article 11. — Le président du Congrès notifie immédiatement au président de la Société Impériale des amis des sciences naturelles le nom de la personne à laquelle le prix a été décerné.

<sup>1</sup> Le prochain Congrès aura lieu à Leyde en août 1895; les savants hollandais sont donc exclus du prochain concours.

### III. Personal-Notizen.

Breslau. Dem Privatdocenten Dr. Emil Rohde wurde das Prädicat »Professor« verliehen.

Der Assistent am Zoologischen Institute Dr. Fritz Braem hat sich als Privatdocent für Zoologie habilitiert.

#### Necrolog.

Am 7. December 1892 starb in New Haven, Conn., Prof. John Strong Newberry, Geolog, Palaeontolog und Ornitholog; Er war 1822 in Windsor, Conn., geboren.

Am 9. December 1892 starb in Racine, Wis., Dr. Philo R. Hoy, eine Zeit lang Naturalist des geological Survey und Commissioner of Fisheries, bekannt durch faunistische Arbeiten. Er war 1816 in Richland County, Ohio, geboren.

Am 2. Februar 1893 starb in Hendaye, Basses Pyrénées, Mr. Victor Aimé Léon Olphe-Gaillard, der bekannte Ornitholog und Faunist.

Am 14. April 1893 starb in Paris Mr. J. F. M. Bigot, der bekannte ausgezeichnete Dipterolog. Er war 1818 geboren.

Am 2. Mai 1893 starb in St. Germain-en-Laye Mr. Charles N. F. Brisout de Barneville, im 71. Jahre, bekannt als Orthopterolog und Coleopterolog.

Am 6. Mai 1893 starb auf der See, auf dem Wege von Calcutta nach England, Professor James Wood-Mason, 1846 in Gloucestershire geboren, Professor der vergleichenden Anatomie am Medical College of Bengal. Er hat sich durch entomologische Arbeiten wie durch seine Tiefsee-Untersuchungen rühmlichst bekannt gemacht.

In der zweiten Hälfte des Mai 1893 starb Dr. Henri Viallanes, Director der zoologischen Station in Arcachon, 36 Jahre alt, ein äußerst tüchtiger Zoolog.



# ZOBODAT - [www.zobodat.at](http://www.zobodat.at)

Zoologisch-Botanische Datenbank/Zoological-Botanical Database

Digitale Literatur/Digital Literature

Zeitschrift/Journal: [Zoologischer Anzeiger](#)

Jahr/Year: 1893

Band/Volume: [16](#)

Autor(en)/Author(s): Anonymous

Artikel/Article: [2. Congrès International de Zoologie 289-292](#)